

du pontife qu'il s'est choisi, et dont il veut faire son image, la tendresse, le dévouement, la générosité pour tous les sacrifices, jusqu'à celui même de sa vie et de son sang, pour le salut et pour le bonheur de l'Eglise et des âmes qui seront soumises à sa houlette pastorale. Allez et bénissez, allez et baptisez, allez et pardonnez, allez et enseignez, faites tout ceci en mon nom et en mémoire de moi. L'Esprit-Saint vous remplira de sa grâce, et c'est lui qui vous soutiendra à la tête de l'Eglise pour la gouverner. C'est donc une succession véritablement active, elle fait le pasteur et par là même elle fait les ouailles, je veux dire qu'elle établit ces relations d'amour mutuel et de réciproque confiance, qui sont comme un écoulement de la tendresse divine que Jésus-Christ lui-même porte et demande à son Eglise et aux âmes, qu'il a rachetées et payées de son sang.

Ajoutons qu'à la différence des biens de ce monde, lesquels ne passent d'une génération à l'autre qu'en se divisant entre les héritiers auxquels ils sont dévolus, la succession apostolique se livre à chacun tout entière et sans partage. Le dépôt de la doctrine et de la grâce, confié à la garde d'un pontife, est le même pour tous. Ce trésor infrangible ne saurait subir aucun amoindrissement de ses richesses surnaturelles. Et quelles que soient les différences accidentelles qui règlent et délimitent leur emploi, elles demeurent totales et sans altération dans l'âme de tout pontife, choisi et élevé d'entre les hommes ⁽¹⁹⁾ et constitué au service des choses de

(19) Heb., v. 1.